



Formation de cadres





Niveaux de qualification et diplômes



Niveaux	« Anciens diplômes »	« Nouveaux diplômes »	Formation
1 ^{er} niveau	Animateur	Animateur Mini / Club	Comité Départemental
2 ^{ème} niveau	Initiateur	Initiateur	Comité Départemental
3 ^{ème} niveau	Entraîneur Jeunes/Juniors	P1	Ligue
4 ^{ème} niveau	Entraîneur Région	P2/P3 → CQP	Ligue
5 ^{ème} niveau	Brevet d'Etat 1 ^{er} degré	DEJEPS / DEFB	Ministère des Sports / FFBB
6 ^{ème} niveau	Brevet d'Etat 2 nd degré	DESJEPS / DEPB	Ministère des Sports / FFBB

Une Validation des Acquis de l'Expérience est nécessaire selon les diplômes.



ANIMATEUR MINI (36h00)



Objectifs du diplôme :

- Mettre l'accent sur l'aspect ludique de l'animation
- Procurer auprès du jeune public le plaisir et l'envie de jouer au Basket.

Conditions :

- Avoir 16 ans / licencié
- Assiduité et investissement
- Coût : 60€ (compris cahier technique 7/11 ans : 32€)

L'évaluation porte sur 2 épreuves :

- Epreuve 1 : Présence et participation aux mises en situation pédagogiques
- Epreuve 2 : Questionnaire



Initiateur (40h00)



Objectifs du diplôme :

- Etre capable de diriger un entrainement basé sur l'apprentissage des fondamentaux individuels et collectifs du jeu.
- Enseigner aux jeunes joueurs les gestes du basketteur ainsi que les relations entre les joueurs

Conditions :

- Avoir 16 ans / licencié
- Disposer du diplôme d'Animateur MINI ou d'une dispense de formation délivrée par le DTN.
- Coût : 160€ (compris cahier technique 11/13 ans : 32€)
- Obligatoirement entraîner au moins une fois par semaine dans un club.

L'évaluation porte sur 4 modalités :

- Epreuve 1 : Assiduité et investissement dans la formation
- Epreuve 2 : Epreuve de Pédagogie
- Epreuve 3 : Epreuve Orale
- Epreuve 4 : Démonstration commentée

Recommandation :

Il est également très fortement conseillé d'arbitrer au moins 5 rencontres au sein de son club durant la saison.

Les résultats des formations 2017/2018

Animateurs	Acquis : 8 / 8
<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>
COVAIN	Quentin
DE LEMOS	Diep
DIRAISON	Théau
GIRAUD DE CHAUSSE	Benoit
GOUPIL	Nathalie
PIOT	Damien
ROUILLE	Elie
TROADEC	Christophe

Initiateurs	Acquis : 5 / 9
<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>
CALVADOS	Coralie
LE CERF	Mickäel
LE LIARD	Kévin
SEROT	Méline
SIMON	Margot



Les dispenses



Il existe des possibilités d'obtenir des dispenses de formation et de diplômes sous certaines conditions :

- Etudiants STAPS
- Joueurs Haut-Niveau encore en activité ou en arrêt
- Enseignants

Les dispenses de formation pour les niveaux animateur et initiateur sont délivrées par le CTS responsable de la formation des cadres de la ligue (François Brisson en Bretagne). Toutes les autres dispenses sont délivrées par le Directeur Technique National de la FFBB.



Les certifications et diplômes professionnels



- Certificat de Qualification Professionnelle (P1/P2/P3)
- BPJEPS « Basket-ball »
- BPJEPS – sport collectif mention Basket-ball
- Diplôme d'Entraîneur Fédéral de Basket-ball (DEFB)
- Diplôme d'Entraîneur Professionnel de Basket-ball (DEPB)

Formation continue :

- Diplôme de Préparateur physique de basket-ball (190h)
- Diplôme Assistant Vidéo de basket-ball (104h)



Charte de l'entraîneur 2018/2019 :



- Charte départementale : aucune

→ Seul département breton sans charte de l'entraîneur

- Charte régionale : niveau minimum requis en championnat régional

Championnat sénior	Diplôme
Pré-Nationale F et M	Titulaire CQP complet
Région 2 F et M	Aucun diplôme imposé
Région 3 M	Aucun diplôme imposé

Championnat jeunes	Diplôme
U20 F et M	En formation Initiateur
U17 M et U18 F	Titulaire P1 CQP et en Formation P2/P3 ou de l'Entraîneur Jeunes
U15 F et M	Titulaire P1 CQP ou en Formation P2 ou de l'Entraîneur Jeunes
U13 F et M	Initiateur et inscrit en formation P1(*)

N.B. : Les Titulaires EJ/ER sont invités à remplir une Demande de VAE de manière à se mettre en conformité avec les directives Fédérales.



Les intérêts de la formation de cadres pour les clubs



1) *Apprentissage ou perfectionnement des compétences basket des bénévoles, salariés ou futurs salariés de votre club.*

→ Qualité des entraînements +++ même si pas de salarié au club. (cf cahiers techniques FFBB)

2) *Structurer le club avec des personnes qui transmettent leurs connaissances acquises lors de leur formation et obtenir une reconnaissance des instances fédérales.*

→ Mise en place de projets comme une école de Mini-Basket (label EFMB), étendre l'encadrement.

3) *Valoriser vos personnes en formation ou diplômées pour montrer un gage de qualité de votre encadrement.*

→ Attentes des parents des nouveaux licenciés ou jeunes en essai.

4) *Impliquer et découvrir une vocation pour vos jeunes licenciés à partir de U17.*

→ Permettre de couvrir les entraînements et les coachings des équipes jeunes du club et instaurer une dynamique club.

5) *Lutter contre la concurrence des autres activités toujours plus importante.*

→ Fidéliser vos licenciés en évitant le zapping et attirer de nouveaux licenciés par des compétences reconnues et des outils attractifs mis en place (JAP).



Questions / réponses



Contact : Jonathan RIVET (CTF)

j.rivetctf22@gmail.com

06.71.72.27.23